

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 135 (1990)
Heft: 10

Artikel: Entretien imaginaire, mais pas tant que ça
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien imaginaire, mais pas tant que ça

RMS: Monsieur et cher camarade-interlocuteur (C.-I.), nous avons échangé des propos avant et après la conférence de presse du 6.9.1990 du Comité de la SSO à Berne. Je m'autorise à les reprendre sous la forme d'un dialogue et vous ne m'en voudrez pas de ne pas vous nommer, car vous fûtes plusieurs, et je ne voudrais pas tomber dans la pratique de certains, qui consiste à donner l'impression au lecteur d'une table ronde qui n'a jamais eu lieu.

Comme je le sais, vous avez suivi toute la genèse de « Sécurité et paix », le document présenté aux médias ce jour-là, dans l'une des salles du Bürgerhaus à Berne. Qu'en vient-il à votre esprit ?

C.-I.: En premier lieu, cette conférence de presse a été d'une maladresse que l'on aurait de la peine à pardonner à des écoliers. C'est à la mode, j'en conviens, de distribuer aux journalistes des textes pour les leur lire ensuite. Souffrez l'expression, ce procédé me casse les pieds – et les leurs aussi. Bref, on ferme les écoutilles, pensant, sans nulle arrière-pensée, que l'on eût pu demeurer chez soi et y lire commodément ce que l'on vous annonce ici. – Le moindre mal eût été de convier la presse suisse (largement sous-représentée) une heure plus tôt et de lui distribuer ces écrits en lui disant que l'on en débattrait tantôt.

Il est, d'autre part, d'une ingénuité crasse que de croire que les journalistes liront votre document, alors que

vous leur en livrez un résumé et, de surcroît, en faites le commentaire. Un type du métier prendra ses notes en cette dernière phase et, tant pis si la langue vous fourche, vous n'aurez qu'à vous en prendre par le nez. Inutile, dès lors, de tirer à boulets rouges sur « Les femmes sous les drapeaux », « Les femmes aussi », « Un service obligatoire pour les femmes », « Citoyennes, citoyens au service... », « Femmes au front », et l'on en passe. Les concocuteurs vous clameront: « C'est tout faux! Rien d'aussi exagéré dans le texte! »

Peine perdue, la conférence de presse a discrédité de façon quasi définitive le travail présenté!

RMS: Mais, tout de même, il y eut, derrière ce texte, un engagement d'importance ?

C.-I.: Que vrai! Mais, comme je vous connais, le volume de l'effort pour en arriver à quoi que ce soit ne vous a jamais impressionné. Revenons toutefois ici à la genèse du document soumis. (On serait tenté de dire que, quand on a peu à dire, on en fait la genèse! Ce fut le cas du début de la conférence au Bürgerhaus.)

Cet avant-printemps, à Interlaken, un séminaire s'est tenu sous l'égide de la SSO. Bien 150 membres de cette société s'y regroupèrent, sur 40 000. J'y fus aussi, lors de la présentation des conclusions. De la banalité, on tomba dans une espèce de « mea culpa » avec,

pour toile de fond (niée, bien sûr), la votation de novembre dernier.

Mais la machine était en marche, et on n'arrête pas la stupidité, pas plus que les jeux sans frontière. Les élucubrations du séminaire servirent d'aliment à un groupe de travail, etc. Tiens, les Romands, pourtant nombreux à Interlaken, ne répondirent pas du tout, pas un seul, à l'invitation de coopérer avec ce groupe. – Voyons donc! Les concocteurs de ce séminaire les avaient oubliés avant ce gâchis. Et, retour de manivelle, voyant le vent de débâcle qui se mettait à souffler, nos camarades ne s'empressèrent pas d'apporter leur caution à un machin. Veuillez n'en pas vouloir, amis de Suisse orientale, à notre «quant-à-soi», lequel, que vous le compreniez ou pas, constitue notre façon d'être Suisses, «Eidgenossen» comme vous dites, et dont la traduction que nous préférons n'est pas «Confédérés», mais «Compagnons jurés».

RMS: Mais encore, tout de même. D'où vient ce texte, ces pages de «Sécurité et paix» présentées à la presse, alors que les membres de la SSO, pour la plupart, n'en ont rien vu?

C.-I.: Vous touchez là au point sensible, au nombril, si j'ose dire. Tout s'est passé comme si l'on voulait escamoter la base. Vous-même, voyez-vous, avez protesté, lors du débat introductif au Bellevue, contre le fait que vous n'aviez reçu à l'examen ce texte, tenu pour essentiel, que la veille. Vous avez d'ailleurs clairement dit que vous

vous refusiez à toute réaction épidermique à un sujet de cette importance. L'alibi avancé de l'unanimité des présidents des sections cantonales et des sections d'armes est de nature analogue: le comité central a prétendu devant la presse que le document produit était le fruit d'un large débat. Faites vous-même une brève enquête auprès des membres de votre propre «sous»-section. Vous constaterez alors qu'aucun débat ne s'y est tenu à ce propos. Il y a mieux d'ailleurs. La conférence des présidents, celle du Bellevue et de la prétendue unanimité, a nettement, et à l'unanimité aussi, exigé que l'on cesse de parler de «thèses de la SSO», terme trouvé par trop pompeux et ambigu, et s'est prononcée contre une présentation intempestive à la presse, avant même que les membres ne soient informés. Elle a même expressément dit que, si l'on passait outre, le document n'avait aucun droit de se prévaloir du titre de «proposition de la Société suisse des officiers», mais devait simplement porter celui de «travail élaboré par une commission chargée par le Comité central et approuvé, à leur corps défendant d'ailleurs, par les présidents présents»!... On a passé outre et au fait accompli. Certes, le terme de «thèses» a disparu du titre, mais seulement de là, et le document a été présenté comme celui de la SSO, ce que les journalistes et le public prennent, on ne saurait leur en vouloir, comme la pensée ou l'attitude réelle des officiers dans leur ensemble, membres ou pas.

RMS: C'est donc d'une espèce d'es-croquerie qu'il s'agirait?

C.-I.: N'allons pas si loin! Ce n'est que de l'honnête lourdeur, bien intentionnée, comme l'enfer en est pavé. Mais nuisible et même nocive.

RMS: Passons, si vous le voulez bien. Ce ne sont, malgré tout, que des bavures internes. Que retenez-vous de ces « contributions au débat »?

C.-I.: Rien de plus que les préposés de la presse quotidienne, encore que d'une manière différente. On croit au miracle de la réduction des effectifs. On prône ce qui se réalise depuis belle lurette, le corps de troupe bataillon-naire. On voudrait une « brigadisa-tion » de l'armée avec un système modulaire, à la mode américaine d'il y a trente ans, que ses promoteurs, con-frontés à la pratique, ne pratiquent plus eux-mêmes. En peu de mots, on

voudrait remplacer le service militaire obligatoire pour les hommes par un service public englobant tout un cha-cun et toute une chacune. Une vraie militarisation de l'ensemble. Et faisant fi, de surcroît, de la clause de nécessité.

Que voulez-vous, je ne suis qu'un officier du rang, me sentant citoyen comme les autres, réfractaire à la démagogie, certes, mais à la bêtise sur-tout. J'en ai bavé sous les drapeaux, et ne le regrette pas. Mais je ne suis pas prêt à galvauder notre indépendance.

Propos recueillis auprès de plusieurs par le réd. en chef de la RMS

P.-S. – D'un autre point de vue, l'exten-sion de l'obligation de servir, c'est une espèce de retour au Moyen Age et au sys-tème des corvées. Solution de facilité pour l'Etat puisqu'elle revient, dans son prin-cipe, à faire du citoyen un corvéable et tail-lable à merci (avec, pour résultat, une gabe-gie dont les pays de l'Est ont tant de peine à se démettre).